
Un nouveau dispositif à la création artistique

Arts Plastiques et Visuels



La situation actuelle pose de nouveaux défis aux artistes et aux acteurs culturels. Les projets sont reportés et les interventions artistiques ne peuvent avoir lieu comme prévu. La mobilisation des collectionneurs et des amateurs d'art qui soutiennent la création par des acquisitions en ce temps de crise n'est pas évidente.

Dans ce contexte exceptionnel, en concertation avec ses partenaires - le ministère de la Culture/DRAC Grand Est, la Région Grand Est et ses 3 FRAC - le FRAC Alsace a mis en place une nouvelle forme de soutien aux artistes, la «**Résidence à domicile**» **sous forme de bourse** qui vient en complément des modalités habituelles d'acquisitions pour la collection et des différents projets et expositions.

Basé à Sélestat (Bas-Rhin), le FRAC Alsace a pour vocation l'enrichissement et la diffusion de sa collection d'œuvres d'art contemporain et la production d'expositions temporaires dans ses espaces et sur le territoire ainsi que l'organisation d'actions de sensibilisation à l'art contemporain pour un public le plus large possible.

Depuis plusieurs années, avec l'aide de partenaires régionaux et internationaux, le FRAC Alsace organise des résidences qui donnent une chance aux artistes de pouvoir s'éloigner de leur propre environnement et de se consacrer entièrement à leur travail artistique dans un cadre nouveau et d'ainsi établir de nouveaux réseaux.

Dans ce contexte de mobilité limitée, le dispositif de « **Résidence à domicile** » offre aux artistes la possibilité de poursuivre leur travail actuel ou bien de commencer ou finaliser des projets, accompagnés et soutenus par le FRAC. La production d'une nouvelle œuvre n'étant pas nécessairement attendue, les artistes sont totalement libres dans l'utilisation de cette bourse qui peut également servir à la recherche et à la documentation de leur travail artistique.

20 Finalistes

Choisis parmi 208 candidatures

Après l'étude de l'ensemble des 208 dossiers réceptionnés, **20 candidatures** ont été retenues par le Jury final (composé de la directrice du FRAC Alsace, une artiste, une commissaire, une représentante de la région Grand Est et un représentant du ministère de la Culture/ DRAC Grand Est).

Les candidatures et dossiers ont été étudiés selon un ensemble des critères :

- qualité artistique
- intérêt du travail en général et/ou du projet proposé
- diversité des biographies d'artistes (jeune création, création émergente, artistes établis avec un besoin de soutien)
- représentation de la diversité des techniques et pratiques artistiques
- besoin de soutien financier, en complémentarité avec d'autres dispositifs de soutien (acquisitions, bourses, aides de l'Etat et de la région), et/ou besoin de l'accompagnement de l'artiste
- lien avec la région

Parmi les 20 finalistes, ont été sélectionné.es **14 artistes-femmes, 5 artistes-hommes et une commissaire qui représente un collectif de 10 artistes.**

Les finalistes reçoivent une bourse entre **500 et 2000 euros**, représentant un montant global de **28 600 euros**.

Les artistes sont libres dans l'utilisation de la bourse qui sert **à la réalisation du projet proposé ou à la poursuite de leur propre travail artistique sous forme de documentation et recherches plastiques.**

Restitution de la « Résidence à domicile »

Une restitution et une valorisation des travaux artistiques et des projets de la résidence sont envisagées sous différentes formes : présentation au FRAC Alsace ou chez un partenaire en région, présentation sur les réseaux sociaux et/ou à travers des partenariats de médias, ou encore une présentation sous forme d'archives (publication).

Les Artistes sélectionné.es

Annabelle Amoros (film, vidéo)

Ouassila Arras (sculpture, installation)

Guillaume Barborini (concept/ texte/écriture, dessin, installation)

Violette Bras (commissaire représentant un collectif de 10 artistes : **Alice Bidault, Gabriel Delattre, Vincent Gallais, Lou Gambotti, Naomi Heinrich, Jacques Herrmann, Alexandre Kato, Raphaël-Bachir Osman, Pierre-Louis Peny, Elise Planhard**)

Morgane Britscher (photographie, dessin, objet)

Mathilde Caylou (verre, objet/installation)

Stéphane Clor (son, sculpture/installation)

Sybille Du Hays (gravure, photographie, objet...)

Camille Fischer (peinture, dessin, performance)

Caroline Gamon (dessin, peinture)

Xavier Hollebecq (objet, sculpture, écriture)

Thomas Lasbouygues (arts numériques, vidéo)

Coralie Lhote (dessin, sculpture)

Cynthia Montier (installation/espace public)

Saba Niknam (dessin, objet)

Lee Oh Eun (arts numériques)

Emilie Picard (peinture)

Fernande Petitdemange (photographie)

Dominique Petitgand (son, installation sonore)

Dagmara Stephan (textile, performance)